



# ALBIOMA

## Communiqué de presse

Paris La Défense, le 3 juillet 2024

# *Avec la conversion au 100 % biomasse de la centrale Albioma Le Moule en Guadeloupe, la page du charbon se tourne définitivement en Outre-mer français*

Abandon total du charbon en Guadeloupe à horizon 2025

Prolongation du contrat de vente d'électricité d'Albioma Le Moule jusqu'en 2047

Réduction de 87 % des émissions de gaz à effet de serre de la centrale par rapport à son fonctionnement actuel

Pérennisation de l'économie circulaire basée sur la canne à sucre

Albioma annonce ce jour l'abandon total du charbon sur son site du Moule (unités ALM1 et ALM2) en Guadeloupe, après délibération de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)<sup>1</sup> du 13 juin 2024 et signature d'un avenant au contrat d'achat d'électricité avec EDF pour la conversion à la biomasse de la centrale.

Les travaux de conversion de l'unité ALM2 débutent dès à présent pour que la centrale fonctionne 100 % à la biomasse en 2025, en privilégiant les gisements locaux de biomasse disponibles (bagasse, bois forestier, bois d'élagage, etc.), complétés par des granulés de bois certifiés et importés, en provenance notamment de notre usine de production du Canada. L'unité ALM1 ne fonctionnera qu'à la bagasse durant les campagnes sucrières et sera mise « sous cocon » le reste du temps.

La délibération de la CRE prévoit également une enveloppe d'investissements nécessaire à la prolongation de 14 ans de l'exploitation de l'unité ALM2 ; le contrat d'achat d'électricité a été en conséquence prolongé de 2033 à 2047 pour ALM2.

Comme indiqué dans la délibération, « *La société Albioma bénéficiera pour ce projet des retours d'expérience des conversions de l'ensemble de ses autres centrales situées dans les DROM [...]. En plus de ce retour d'expérience conséquent, la conversion d'ALM2 et l'arrêt du charbon sur ALM1 conduira Albioma à stopper complètement l'importation de charbon et à recourir exclusivement à de la biomasse sur l'ensemble de ses centrales vapeur des Antilles.* »

---

<sup>1</sup> La 3<sup>ème</sup> unité de la centrale, ALM3, a déjà été convertie au 100 % biomasse en 2020, après délibération de la CRE en 2018.



Frédéric Moyne, Président d'Albioma, déclare : « Grâce aux équipes Albioma, la conversion à la biomasse de la centrale du Moule va débuter dès maintenant. Ces travaux répondent à plusieurs enjeux, parmi lesquels l'abandon du recours au charbon dans la production d'électricité en Guadeloupe en 2025, et en conséquence l'augmentation durable de la part de renouvelable dans le mix énergétique de l'Île. Au-delà de cette très bonne nouvelle pour la Guadeloupe, Le Moule était la dernière centrale d'Outre-mer fonctionnant encore au charbon ; sa conversion marque ainsi la fin du charbon dans les territoires ultramarins français, ce dont je me réjouis particulièrement. Ces territoires isolés du réseau électrique de la France continentale seront sans doute en mesure de couvrir avec les énergies renouvelables 100 % de leur mix électrique en 2030. »

À terme, la conversion fera passer la part renouvelable du mix énergétique de la Guadeloupe de 35 % à 45 %<sup>2</sup> et permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'environ 200 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par an, soit une baisse de 87 % des émissions directes par rapport au fonctionnement actuel de la centrale.

La centrale du Moule, adossée à la sucrerie de Gardel, produit environ 30 % de l'électricité de la Guadeloupe. Dotée d'une puissance installée de 102 MW, la centrale emploie 94 collaborateurs et permet l'alimentation en vapeur de la sucrerie pérennisant ainsi la filière cannière-sucrière de l'Île.

### À propos d'Albioma

Le Groupe Albioma est engagé dans la transition énergétique grâce aux énergies renouvelables (biomasse, solaire et géothermie).

Il est implanté en Outre-mer français, dans l'Hexagone, à l'île Maurice, au Brésil, en Turquie, au Canada et en Australie.

Il a développé depuis 30 ans un partenariat unique avec le monde sucrier pour produire de l'énergie renouvelable à partir de la bagasse, résidu fibreux de la canne à sucre.

Albioma est aussi le premier producteur d'énergie photovoltaïque en Outre-mer où il construit et exploite des projets innovants avec stockage, ainsi que dans l'Hexagone et au Brésil.

Depuis 2021, le Groupe se développe dans la géothermie, avec l'acquisition de deux centrales en Turquie.

### Contacts

Charlotte Neuvy  
+33 (0)7 88 33 11 35  
[presse@albioma.com](mailto:presse@albioma.com)

[www.albioma.com](http://www.albioma.com)



---

<sup>2</sup> Présentation PowerPoint ([edf.gp](http://edf.gp))